

Délibération n° 2019-370

OBJET : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION-CADRE AUTORISANT L'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTÉ PARIS-SACLAY EN DOMAINE PRIVÉ DANS LE CADRE DU MARCHÉ N°1900066 POUR LE RENOUELEMENT DES BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE DU QUARTIER DE CHEVRY À GIF-SUR-YVETTE

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice : 78
Présents : 53
Présents et représentés : 63
Votants : 63

Le mercredi 27 novembre 2019, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le jeudi 21 novembre 2019, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Téli-Justin	GNADRE	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Hervé	LEFORT	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2019-370

M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
Monsieur François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Madame Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Jean-Paul BENEYTOU donne pouvoir à M. Téli-Justin GNADRE

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à Mme. Patricia VINCENT

Mme. Geneviève BESSE donne pouvoir à Madame Véronique FRANCOIS

M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA

M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE

Mme. Bouchra LAOUES donne pouvoir à M. Mustapha MARROUCHI

M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD

Délibération n° 2019-370

Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU donne pouvoir à M. Pierre OLLIER

M. Christian PAGE donne pouvoir à M. François HILLION

M. Pierre-Alexandre MOURET donne pouvoir à M. Patrice GILBON

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Ouïam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Monsieur Jérémy	MARTIN	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
Madame Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
Monsieur Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-buisson
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Michel ROUYER

Objet : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION-CADRE AUTORISANT L'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTÉ PARIS-SACLAY EN DOMAINE PRIVÉ DANS LE CADRE DU MARCHÉ N°1900066 POUR LE RENOUELEMENT DES BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE DU QUARTIER DE CHEVRY À GIF-SUR-YVETTE

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de Monsieur François Guy TRÉBULLE.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'Environnement ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la Directive 2000/60/CE du parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 ;

VU la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 relative à l'amélioration des services d'eau et d'assainissement via une gestion plus transparente gestion locale et concertée des ressources en eaux, lutte contre les pollutions diffuses ;

VU la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 ;

VU la loi Warsmann du 17 mai 2011 ;

VU le décret du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérale naturelles et aux campagnes de remplacement des branchements en plomb ;

VU le décret relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services d'eau et d'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable – obligation de diagnostic des réseaux et objectif de rendement du 27 janvier 2012 ;

VU les statuts de la Communauté Paris-Saclay en vigueur, notamment son article 4.2 relatif à la compétence « Eau potable » ;

VU le projet de convention cadre ci-annexée ;

CONSIDERANT la nécessité de renouveler les branchements d'eau potable en même temps que la canalisation principale sur le quartier de Chevry à Gif-sur-Yvette ;

CONSIDERANT la passation du marché n°1900066 relatif la mission de maîtrise d'œuvre pour la reprise des branchements et des réseaux d'eau potable du quartier de Chevry à Gif-sur-Yvette ;

CONSIDERANT que lesdits branchements sont intégralement situés en domaine privé ;

Délibération n° 2019-370

CONSIDERANT de ce fait la nécessité de conventionner avec les riverains pour permettre l'intervention de la collectivité en domaine privatif ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°3 « Développement durable, Transition Energétique, Hydraulique, Agriculture, Protection de l'environnement » du 19 novembre 2019 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. AUTORISE le Président à signer la convention cadre ci-annexée, établie en vue d'intervenir chez les pétitionnaires concernés par les travaux, et fixant les modalités techniques, administratives et financières des travaux de renouvellement des branchements rendus nécessaire par les travaux de remplacement de la conduite principale desservant les habitations du quartier de Chevry à Gif-sur-Yvette, ses avenants éventuels et tous documents relatifs à cette affaire ;
2. DIT que les crédits afférents sont inscrits au budget.

Fait et délibéré le mercredi 27 novembre 2019
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (63 VOIX)

63 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, M. Téli-Justin GNADRE, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, M. Paul LORIDANT, M. Hervé LEFORT, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M.

Délibération n° 2019-370

Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Madame Dominique LEGOFF, M. Gérard DOSSMANN, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20191127-lmc127417-DE-1-1

Date AR Préfecture :

03/12/19

- Affichée / Publiée le *4 décembre 2019*

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.